

	Compétitions	Championnat de Bretagne Vétérans Règlement	Règlement adoption : CA au 13/09/17 entrée en vigueur : 13/09/17 validité : permanente secteur : Vétérans/Compétitions nombre de pages : 5
---	---------------------	---	---

1. GENERALITES

1.1. Définition

Le Championnat de Bretagne Vétérans est une compétition attribuant les titres régionaux dans les disciplines de simple homme (SH), simple dame (SD), double homme (DH), double dame (DD) et double mixte (DX).

Le Championnat de Bretagne Vétérans est ouvert aux joueurs âgés de plus de 35 ans licenciés dans un club affilié à la Ligue de Bretagne de Badminton. **Les tableaux suivront les catégories d'âge.**

1.2. Champ d'application

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions de participation, les modalités d'engagement et le déroulement de cette compétition.

2. PARTICIPATION

2.1. Critères d'admission

Seuls peuvent être admis à participer au Championnat de Bretagne Vétérans, les joueurs remplissant les conditions suivantes :

- Joueurs licenciés dans un club breton affilié à la Fédération Française de Badminton
- Joueurs vétérans autorisés à jouer en compétition pour la saison en cours.

2.2. Tableaux

Le Championnat de Bretagne Vétérans verra s'opposer les joueurs dans cinq tableaux (SD, SH, DD, DH, DX).

Dans chacun de ces tableaux, pour un meilleur déroulement du championnat, les vétérans seront regroupés **par catégorie d'âge** : V1 (+35), V2 (+40), V3 (+45), V4 (+50), V5 (55), V6 (+60), V7 (+65), **V8 (+70)** ...

3. INSCRIPTION (en simple comme en double)

Les inscriptions seront libres, mais seuls les **24** meilleurs inscrits en simple et les **12** meilleures paires en doubles (en fonction du CNPH dans chaque catégorie) seront retenus pour participer à la compétition.

Les inscriptions doivent être parvenues à la Ligue à J-15 avant la compétition.

Chaque joueur pourra participer à 3 tableaux :

- △ En simple : de préférence dans sa catégorie d'âge (V1, V2, V3, V4, V5, V6 ...), mais il pourra également choisir de s'inscrire dans une catégorie d'âge inférieure (Ex : un V3 pourra s'inscrire en V2).
- △ En doubles et mixte : un vétéran pourra s'inscrire dans **une** catégorie d'âge inférieure **si son partenaire appartient à celle-ci** (Ex : un V5 ... pourra s'inscrire avec un V4 dans la catégorie V4, avec un V3 dans la catégorie V3, avec un V2 dans la catégorie V2 ... ou même encore avec un V1 dans la catégorie V1).

	Compétitions	Championnat de Bretagne Vétérans Règlement	Règlement adoption : CA au 13/09/17 entrée en vigueur : 13/09/17 validité : permanente secteur : Vétérans/Compétitions nombre de pages : 5
---	---------------------	---	---

La sélection des joueurs sera établie à J-12 suivant le CPPH par la Ligue de Bretagne de Badminton.

Les joueurs sélectionnés feront l'objet d'une convocation envoyée par la Ligue, après validation du JA, à J-8 avant la date du championnat.

4. CONFECTION DES TABLEAUX

La confection des tableaux sera réalisée en partenariat par la Ligue, le JA de la compétition et le Responsable de la commission vétérans.

Dans la mesure du possible, les tableaux seront répartis en poule de 3 ou 4, avec 1 ou 2 sortants par poule.

La taille limite, la répartition des joueurs dans les tableaux, les priorités entre tel ou tel tableau, les dégroupements ou regroupements des tableaux seront vus en fonction des inscriptions et en phase avec le RGC.

Les têtes de séries seront déterminées pour chaque tableau et pour chaque catégorie d'âge, en fonction du CNPP à la date du tirage au sort.

Le tirage au sort des tableaux sera effectué par le JA, à J-9 avant la compétition.

En fonction des inscriptions, certaines catégories d'âge pourront être regroupées.

Tous les forfaits ultérieurs au tirage au sort devront être justifiés par écrit dans les conditions habituelles. Aucune modification ne sera plus apportée sauf accord du Juge-Arbitre désigné.

5. ECHEANCIER

L'échéancier sera confectionné par La Ligue (avec accord du JA et de la commission compétitions), à J-9. En fonction des inscriptions, l'échéancier suivant est conseillé :

- ♣ **Le samedi :**
- ♣ les matchs commenceront par les simples, suivi des doubles mixtes,
- ♣ tous les tableaux se dérouleront jusqu'aux 8^{ème} (ou quart) de finale.
- ♣ **Le dimanche :**
- ♣ les matchs commenceront par les doubles ... suivi des fins de tableaux de simples et de doubles mixtes.
- ♣ L'ordre des matchs sera déterminé par le JA.

6. GESTION TECHNIQUE

Les inscriptions et les tableaux seront entièrement gérés par la Ligue sous contrôle des commissions concernées.

Les convocations seront mises en ligne sur le site de la ligue de Bretagne dans la semaine précédant la compétition.

Le fichier du tournoi (après contrôle du JA) sera expédié au club organisateur dans le courant de la semaine précédant la compétition, pour la mise en place du championnat et diffusion d'information à la presse locale et sportive.

	Compétitions Championnat de Bretagne Vétérans Règlement	Règlement adoption : CA au 13/09/17 entrée en vigueur : 13/09/17 validité : permanente secteur : Vétérans/Compétitions nombre de pages : 5
---	--	---

Le club organisateur devra entreprendre toutes les démarches afin de médiatiser l'évènement (presse sportive et locale, affichage, contacts avec les élus et les médias ...).

7. VOLANTS

Pour les joueurs classés, les volants plumes (homologués standard) sont à la charge des joueurs jusqu'aux demi-finales incluses.

Pour les finales, 3 volants plumes (homologués standard) seront fournis par la Ligue. Ceux-ci seront livrés au club organisateur par le partenaire de la Ligue de Bretagne.

En cas de défaillance du partenaire de la Ligue, les volants plumes (homologués standard) seront achetés par le club organisateur au partenaire de son choix. Ils lui seront alors remboursés (sur facture) par la Ligue.

Le club organisateur devra prévoir également un stock de quelques tubes qu'il pourra vendre (au prix du marché) aux compétiteurs demandeurs.

8. TROPHEES-MEDAILLES

Les médailles seront fournies par la Ligue pour les vainqueurs et finalistes des différentes séries.

9. PARTENARIAT

Un stand de cordage et de vente de matériel serait apprécié : l'organisateur a le libre choix pour son partenaire sur cette compétition.

10. FINANCEMENT

Le club organisateur conservera la somme des inscriptions avec l'obligation d'utiliser au moins 40% de cette somme pour des divers lots : accueil, vainqueurs et finalistes.

Il s'attribuera également la totalité de la buvette sur 2 jours et les divers autres bénéfices (divers sponsors, soirée, tombola ...) ou toutes autres actions réalisées parallèlement au Championnat de Bretagne.

11. ARBITRAGE

La Commission Régionale d'Arbitrage désignera :

- ⤴ Deux juges-arbitres pour le weekend,
- ⤴ Maximum six arbitres pour le dimanche (ou plus dans le cas du passage d'un examen).

La Commission Régionale d'Arbitrage de la Ligue indemniserà :

- ⤴ Un juge-arbitre pour le weekend (un aller-retour et indemnité),
- ⤴ Les six arbitres pour le dimanche,
- ⤴ Les frais de restauration des conseillers/examineurs dans le cas du passage d'un examen arbitre ou juge-arbitre,
- ⤴ Les frais de restauration des candidats arbitres dans le cas du passage d'un examen.

Financièrement à la charge du club organisateur :

- ⤴ Le(s) juge(s)-arbitre(s) adjoint(s),

	Compétitions	Championnat de Bretagne Vétérans Règlement	Règlement adoption : CA au 13/09/17 entrée en vigueur : 13/09/17 validité : permanente secteur : Vétérans/Compétitions nombre de pages : 5
---	---------------------	---	---

- ⤴ Les arbitres locaux supplémentaires si besoin est,
- ⤴ Les frais d'hébergement des juges-arbitres,
- ⤴ Les frais de restauration de l'ensemble des arbitres, juges-arbitres.

Possibilité d'utiliser les chaises d'arbitres mises à disposition par la Ligue de Bretagne.

12. ACCUEIL DE LA COMPETITION

Dès l'approbation du calendrier des compétitions régionales, les clubs bretons souhaitant organiser ce Championnat de Bretagne Vétérans doivent envoyer un dossier de candidature motivé au secrétariat de la Ligue.

Le club organisateur devra disposer au moins de 10 à 12 terrains, dans une ou deux salles, sur 2 jours. Il est possible d'organiser ce championnat avec le regroupement de 2 clubs, à condition que la distance entre les deux salles de la compétition soit inférieure à 10 km.

Le Comité Directeur de la Ligue désignera le club organisateur sur proposition de la commission compétitions.

13. MODALITES DE L'ORGANISATION

Établir la demande d'autorisation sur Poona, après acceptation par le CD de la Ligue, dans les conditions habituelles.

Envoyer un document d'invitation avec plan d'accès vers les salles au plus tard 5 semaines avant la date de la compétition à la Ligue de Bretagne.

Respecter le cahier des charges et les engagements annoncés dans le dossier de candidature.

Prévoir un stand de restauration pour les 2 jours de compétition en fonction du nombre de personnes attendues (le nombre de compétiteurs sera communiqué par la Ligue à la suite de la phase d'inscription).

Prévoir un pot d'accueil pour tous les participants.

Un repas suivi d'une soirée festive le samedi soir serait un plus fort apprécié par nos vétérans.

Proposer des contacts pour l'hébergement des joueurs et des juges-arbitres.

Assurer parfaitement la gestion matérielle de la compétition dans les meilleures conditions (table de marque, gestion échancier et Badplus, sono, affichage, assistance médicale, etc ...)

Prévoir des scoreurs au moins pour les finales.

Entreprendre des démarches pour médiatiser le championnat (invitation des partenaires de la Ligue et du club organisateur, aux élus locaux, régionaux, de la Ligue, et de la presse sportive régionale ...).

Renvoyer le dimanche soir à la fin du championnat, le fichier Badplus des résultats au secrétariat de la Ligue. Informer la presse sportive régionale et locale des résultats finaux.

	Compétitions	Championnat de Bretagne Vétérans Règlement	Règlement adoption : CA au 13/09/17 entrée en vigueur : 13/09/17 validité : permanente secteur : Vétérans/Compétitions nombre de pages : 5
--	---------------------	---	---

AIDE- MEMOIRE

- Parution du calendrier des compétitions régionales : en juin
- Candidature des clubs : dès la parution du règlement (septembre/octobre)
- Choix de l'organisateur par la ligue : Comité Directeur de début de saison
- Demande d'autorisation avec règlement intérieur (3 mois avant la date du championnat)
- Invitation et plan envoyés au secrétariat de la Ligue 5 semaines avant le championnat
- Date limite d'inscription : J-15
- Diffusion des joueurs vétérans retenus : J-12
- Tirage au sort : J-9
- Diffusion des convocations et informations du club organisateur (Badplus) : J-5
- Envoi des résultats à la Ligue : le soir de la fin de compétition
- Affichage des résultats sur le site Internet de la Ligue (vainqueurs et finalistes) : J+1